

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ du 09 JUL. 2026 portant nomination d'examinateurs spécialisés adjoints au jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice à l'Ecole nationale de la magistrature

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature, et notamment ses articles 16, 17 et 17-1 ;

Vu la loi organique n° 2023-1058 du 20 novembre 2023 relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire, et notamment son article 13 ;

Vu le décret n° 2024-637 du 28 juin 2024 pris pour l'application des articles 1^{er}, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 12, 13 et 14 de la loi organique n° 2023-1058 du 20 novembre 2023 relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'Ecole nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32, 32-6 et 37 ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice en date du 17 décembre 2025 portant ouverture au titre de l'année 2026 de trois concours et d'un premier concours spécial pour le recrutement d'auditeurs de justice à l'Ecole nationale de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2026 portant nomination des président et membres du jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice à l'Ecole nationale de la magistrature pour la session 2026 et l'arrêté modificatif du 25 mars 2026 ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2026 portant nomination d'examinateurs spécialisés adjoints au jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice à l'Ecole nationale de la magistrature ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont nommés en qualités d'examinateurs spécialisés adjoints au jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice à l'Ecole nationale de la magistrature :

Mme ALMA-DELETTRE Sophie, maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Pau et des pays de l'Adour ;

Mme BLANCHARD Alexandra, conseillère à la cour d'appel de Pau ;

Mme CAVROIS Marie-Luce, conseillère à la Cour de cassation ;
M. COLIN Frédéric, maître de conférences en droit public HDR à l'université d'Aix-Marseille ;
M. COMBE Jérôme, vice-président placé auprès de la première présidente de la cour d'appel de Lyon ;
Mme DOURTHE Bertille, magistrate en détachement à la direction juridique du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;
M. DUTON Jean-Christophe, vice-président au tribunal judiciaire de Paris ;
M. FROUIN Jean-Yves, président de chambre honoraire à la Cour de cassation ;
Mme GUILLOUD (GUILLOUD-COLLIAT) Laetitia, professeure agrégée de droit public à l'université Grenoble Alpes ;
Mme HAMONIC Anne, maîtresse de conférences en droit public à l'université de Rennes ;
Mme LE BRAS Anne-Claire, première vice-présidente adjointe au tribunal judiciaire de Paris ;
Mme LEBEL Christine, maîtresse de conférences HDR en droit privé à l'université Marie et Louis Pasteur à Besançon ;
Mme LECOQ-CARON Isabelle, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris ;
Mme LIS (LIS-SCHAAL) Michèle, magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ;
Mme MASSE (DESSEN) Hélène, avocate honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ;
Mme MICHEL Valérie, professeure à l'université d'Aix-Marseille ;
Mme MINET (MINET-LETALLE) Catherine, professeure de droit privé à l'université du Littoral Côte d'Opale ;
Mme PLET Myriam, avocate honoraire au barreau de Lyon ;
Mme RAPOPORT Cécile, professeure de droit public à l'université de Rennes ;
M. REYDELLET Colin, avocat au barreau de Lyon ;
M. SAGOT-DUVAUROUX Jean, maître de conférences en droit privé HDR à l'université de Bordeaux ;
M. SCHAMBER Gérard, conseiller honoraire à la Cour de cassation ;
Mme SCIORTINO (BRENGARD) Marie-Florence, magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles au tribunal judiciaire de Draguignan ;
M. SILVAN Philippe, premier président de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ;
Mme VASSEUR Virginie, vice-présidente au tribunal judiciaire de Chambéry ;
M. ZAVOLI Philippe, maître de conférences en droit public à l'université de Pau et des pays de l'Adour ;

Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié à la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature qui sera chargée de son exécution.

Fait à Paris, le **09 JUL. 2026**

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice
par délégation, le directeur des services judiciaires
M. Jean SEITHER

